

# Papson Moutite déposé à la prison civile de Lomé



Papson Moutite a été déposé lundi à la Prison civile de Lomé. L'artiste togolais de la chanson a été placé en garde à vue samedi dans une affaire sextape et de violences sexuelles sur plusieurs filles. Cette fois, il n'a pas pu échapper à la prison.

Interpellé samedi par les ant-gangs suite à une plainte déposée contre lui par ses collaboratrices, Papson Moutite n'a pas été cette fois plus fort que la loi. Il a été déposé lundi à la Prison civile de Lomé dans l'attente d'être jugé pour les faits délictuels qui lui sont reprochés.

L'artiste est accusé d'avoir exercé des exactions sur certaines des filles (les danseuses) avec qui il collabore.

{loadmoduleid 210}

Dans l'affaire, on évoque également des tournages de films pornographiques, de sodomies, des violences sexuelles et autres sur les filles en question.

Trafic d'influence, sextape, pornographie et atteintes aux mœurs sont les principales chefs d'accusation retenus contre lui par le juge qui l'a écoute lundi matin.

Selon le nouveau code pénal, l'artiste qui se considérait comme un héros dans l'ombre avant de se déclarer chanteur de Dieu, pour finalement retomber dans ses propres travers,

risque jusqu'à 10 ans de prison. Justice sera-t-elle faite pour les victimes ? On suit le dossier

{loadmoduleid 212}